

Votants : 78

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 23 septembre 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 29 septembre 2025

CONSERVATOIRE COMMUNAUTAIRE - CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA CAN, L'ÉDUCATION NATIONALE (DSDEN 79) ET LA COMMUNE DE SAINT-MARTIN-DE-BERNEGOUÉ POUR LA MISE EN PLACE D'UN ORCHESTRE À L'ÉCOLE SUR LA PÉRIODE 2025-2028

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGÉ, Ségolène BARDET, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, Noémie FERREIRA, Elsa FORTAGE, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Valérie VOLLAND.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jeanine BARBOTIN pouvoir à Dominique SIX, Fabrice BARREAULT pouvoir à Frédéric NOURRIGEON, Jean-Michel BEAUDIC pouvoir à Elisabeth MAILLARD, Claude BOISSON pouvoir à Jean-Pierre DIGET, Yamina BOUDAHMANI pouvoir à Florence VILLES, Christelle CHASSAGNE pouvoir à Elmano MARTINS, Anne-Sophie GUICHET pouvoir à Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE pouvoir à Thibault HEBRARD, Bastien MARCHIVE pouvoir à Jérôme BALOGÉ, Mélina TACHE pouvoir à Romain DUPEYROU, Lydia ZANATTA pouvoir à Marie-Paule MILLASSEAU.

Titulaires absents :

Thierry DEVAUTOUR, Guillaume JUIN.

Titulaires absents excusés :

Annick BAMBERGER, Richard PAILLOUX.

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Florence VILLES

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025

CONSERVATOIRE COMMUNAUTAIRE - CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA CAN, L'ÉDUCATION NATIONALE (DSDEN 79) ET LA COMMUNE DE SAINT-MARTIN-DE-BERNEGOUÉ POUR LA MISE EN PLACE D'UN ORCHESTRE À L'ÉCOLE SUR LA PÉRIODE 2025-2028

Monsieur **Alain CHAUFFIER**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu les Statuts de la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) approuvés par l'arrêté préfectoral n°79-2025-02-25-00001 du 25 février 2025 ;

Considérant l'intérêt de ce projet artistique éducatif en termes de dynamique territoriale, de transformation et de rayonnement de la culture, de cohésion sociale et de développement ;

Considérant la nécessité d'arrêter les engagements de chaque partie par convention ;

La Communauté d'Agglomération du Niortais, à travers le Projet d'établissement du Conservatoire à Rayonnement Départemental Auguste-Tolbecque (CRD), intègre dans le cadre de ses missions d'enseignement artistique et culturel la collaboration avec les établissements d'enseignement scolaire.

Dispositif d'envergure nationale, « Orchestre à l'école » (OAE) transforme une classe en orchestre pendant 3 ans afin d'apporter un complément pédagogique aux apprentissages fondamentaux et permettre de remédier à l'éloignement relatif de certains équipements culturels, et ainsi favoriser la réussite scolaire et une ouverture culturelle, artistique des élèves.

La CAN, au travers du CRD, déploie ce dispositif sur l'agglomération niortaise en s'engageant dans des partenariats avec les écoles volontaires. Ainsi, sur l'année scolaire 2024-2025, 4 écoles (Aiffres, Beauvoir-sur-Niort, Niort et Saint-Hilaire-la-Palud) ont bénéficié de cette action culturelle de proximité, qui a vocation à rayonner sur l'ensemble du territoire.

L'OAE de Beauvoir-sur-Niort étant arrivé à terme à la fin de l'année scolaire 2024-2025, il est proposé que quatre enseignants artistiques du CRD soient mobilisés, pour 3 ans à compter de la rentrée 2025, sur l'école primaire de Saint-Martin-de-Bernegoué, dont l'équipe pédagogique s'est déclarée intéressée pour développer une pratique orchestrale autour des instruments « bois ».

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve la convention de partenariat entre la CAN, la Commune de Saint-Martin-de-Bernegoué et la DSDEN 79, en annexe ;

- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer la convention et tout document y afférant.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 78

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Florence VILLES

Alain CHAUFFIER

Secrétaire de séance

Vice-Président Délégué